

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 24 janvier 2023

### **Hoche Avocats conseille Omnes dans le cadre de l'acquisition d'une participation majoritaire dans Simpliciti, partenaire technologique des territoires connectés**

Omnes accompagne les dirigeants de Simpliciti, Maxime Bérard (Président Directeur Général) et Arnaud de Régis (Directeur Général Adjoint), dans leur prise d'indépendance de l'ETI familiale Groupe Berto. La réalisation définitive de l'opération reste notamment soumise à l'autorisation préalable de l'autorité compétente en matière de contrôle des concentrations, et est prévue pour le mois de février 2023.

Fondé en 1994 et basé à Aix-en-Provence, Simpliciti compte près de 135 collaborateurs et a généré un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros en 2022. Le Groupe propose des solutions logicielles, du matériel embarqué et des services de conseil.

Simpliciti fournit, en effet, des solutions métier pour les secteurs de la collecte des déchets et de la mobilité (transports scolaires, transports à la demande et PMR). Il travaille en direct avec les collectivités ou les délégataires privés réalisant des services essentiels pour les citoyens. Il touche ainsi plus de 30 millions de citoyens en Europe et en Afrique, en étant le seul acteur couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur sur ces verticales.

Le Groupe s'appuie à la fois sur un modèle économique récurrent et sur un marché en forte croissance, pour se développer au travers d'innovations et d'acquisitions en France et à l'international. Simpliciti se positionne, entre autres, comme un acteur clé de la mise en place progressive de la tarification incitative (mécanisme permettant de moduler la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en fonction de la quantité de déchets produits et d'inciter à la réduction et à un meilleur tri des déchets).

En 2022, Simpliciti est devenu « Société à Mission » afin de formaliser son engagement pour les territoires, promouvant une économie circulaire et plus inclusive, grâce à la mise en place de solutions technologiques innovantes.

\* \* \*

Conseil juridique d'Omnes : **Hoche Avocats** – corporate : Grine Lahreche (associé), Audrey Szultz (collaboratrice), Vincent Bourrelly (juriste) et Marie Terlain (collaboratrice) ; fiscal : Jérôme Mas (associé) ; financement : Ariane Berthoud (associée).

Conseil juridique des vendeurs : **PLMC** – Pierre Pujol (associé).

Conseil juridique des managers : **Jeausserand Audouard** – corporate : Carole Degonse (associée) et Marine Amsellem (juriste) ; fiscal : Carole Furst (associée) et Grégoire Figerod (juriste).

\* \* \*

# HOICHE

A V O C A T S

## A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe près de 80 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une vingtaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

## Contacts presse :

Edith Chabre : 01 53 93 22 00, [chabre@hocheavocats.com](mailto:chabre@hocheavocats.com)

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, [brenneur-garel@hocheavocats.com](mailto:brenneur-garel@hocheavocats.com)

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>

---

106, RUE LA BOÉTIE    Tél. +33(0)1 53 93 22 00  
75008 PARIS        Fax +33(0)1 53 93 21 00  
FRANCE            hoche@hocheavocats.com